

RAPPORT ANNUEL
1989 - 1990



ENTRAIDE
PARENTS - ENFANTS
DE L' OUTAOUAIS

TABLE DES MATIERES

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15-06-89

Mot du Président du Conseil d'administration

Mot de la Secrétaire du Conseil d'administration

Mot de la Directrice générale

Rapport des activités 1989-1990

Bilan des services 1989-1990

Rapport des états financiers 1989-1990

Orientations et projets 1990-1991

ENTRAIDE PARENTS-ENFANTS DE L'OUTAOUAIS
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 15/06/89

ETAIENT PRESENTS (E)

Danielle Boulé	Paulette Latulippe
Marlyne Briand	Suzanne Lavallée
André Brisson	Jean-Baptiste Lemay
Lucie Carrière	Gérald L'Heureux
Colette Désilets	Nicole Morin
Céline Farrell	Louise Patenaude
Daniel Fleury	Christiane Peltier
Rachel Gagnon	Carole Ross
Robert Lacroix	Nycole Roy
	Régent Tremblay

ORDRE DU JOUR
(15-06-89)

1. Mot de bienvenue de la présidente de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16-06-88
4. Présentation d'E.P.E.O.
5. Présentation du C.A. et du personnel d'E.P.E.O.
6. Lecture et adoption du rapport financier

PAUSE SANTE

7. Témoignage de 2 bénévoles (parrain, marraine)
8. Lecture et adoption du rapport d'activités
9. Election d'un président d'élection et d'une secrétaire
10. Election du C.A.
11. Choix et adoption d'un vérificateur comptable
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue de la présidente de l'assemblée

Lecture faite par Suzanne Lavallée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Daniel Fleury
Appuyé par: Nycole Roy

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16/06/88

Il est proposé par Daniel Fleury, d'inscrire le nom de, Mme Sylvie Cardin comme intervenante à l'item 4 du point 7 (C.R.J.O.).

Proposé par: Jean-Baptiste Lemay
Appuyé par: Christiane Peltier

Que le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 16 juin 88 soit accepté tel que lu et avec la modification apporté par Daniel Fleury.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE.

4. Présentation d'E.P.E.O.

Lecture faite par: Suzanne Lavallée

5. Présentation du C.A. et du personnel d'E.P.E.O.

Lecture faite par: Nycole Roy

6. Lecture et adoption du rapport financier

Lecture faite par: Danielle Boulé de la firme comptable Dion et Trudel.

Proposé par: Céline Farrell
Appuyé par: Marlyne Briand

Que le rapport financier soit accepté tel que lu par Danielle Boulé.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE

7. Témoignage de 2 bénévoles (parrain, marraine)

Trois bénéficiaires à E.P.E.O. témoignent de leur vécu et de leur apport à l'organisme.

Nous les remercions et les félicitons de leur courage.

8. Lecture et adoption du rapport d'activités

Lecture faite par: Carole Ross

Proposé par: Christiane Peltier

Appuyé par: Marlyne Briand

Que le rapport d'activités soit accepté tel que lu par Carole Ross.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ

9. Election d'un président d'élection et d'une secrétaire

Jean-Baptiste Lemay est proposé par Suzanne Lavallée comme président d'élection et Nicole Morin est proposé par Carole Ross comme secrétaire.

Proposé par: Nycole Roy

Appuyé par: Christiane Peltier

ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ

10. Election du C.A.

Il est proposé par Jean-Baptiste Lemay après lecture des règlements de la régie interne (art 25) d'ouvrir les nominations pour les 9 sièges composant le C.A. d'E.P.E.O.

<u>PROPOSEURS</u>	<u>CANDIDATS</u>	<u>APPUYEURS</u>
Daniel Fleury	Christiane Peltier	Nycole Roy
Daniel Fleury	Nycole Roy	Colette Désilets
Christiane Peltier	Daniel Fleury	Lucie Dubois
Céline Farrell	Colette Désilets	Nycole Roy
Nycole Roy	Robert Lacroix	Colette Désilets
Colette Désilets	Lucie Dubois	Christiane Peltier
Lucie Dubois	Paulette Latulippe	Louise Patenaude
Daniel Fleury	André Brisson	Nycole Roy
Nycole Roy	Marlyne Briand	Colette Désilets
Marlyne Briand	Régent Tremblay	Nycole Roy
Nycole Roy	Rachel Gagnon	Robert Lacroix

Tous à l'exception de Nycole Roy ont accepté leur nomination. Nous avons donc 10 candidats d'élus. Selon notre art 25 de nos règlements de la régie interne, il y a 9 postes ouverts au C.A. d'E.P.E.O.

Proposé par: Céline Farrell
Appuyé par: Suzanne Lavallée

Que les 10 candidats élus soient présents à la première réunion du prochain C.A. et qu'entre eux, ils fassent le choix des 9 officiers formant le C.A. de 89-90.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ

11. Choix et adoption d'un vérificateur comptable

Proposé par: Suzanne Lavallée
Appuyé par: Colette Désilets

Que la firme Dion et Trudel soit choisie comme vérificateur comptable pour l'année financière s'échelonnant du 31 mars 89 au 31 mars 1990.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ.

12. Varia

Aucun point fut apporté.

13. Levée de l'assemblée

Proposé par: Nycole Roy
Appuyé par: Marlyne Briand

Que l'assemblée soit levée à 21:38

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

MOT DU PRESIDENT

Bienvenu à vous tous,

C'est avec plaisir que nous accueillons ce soir les amis d'Entraide Parents-Enfants de l'Outaouais, dans le cadre de notre assemblée annuelle.

Pour nous, cette rencontre permet de partager nos réussites et nos difficultés avec vous, de rendre compte de l'année qui vient de s'écouler et surtout de faire le point et de penser sérieusement aux années à venir. En effet, c'est habituellement la troisième année d'une organisation comme la nôtre qui décide de sa survie ou de sa perte. Nous avons eu des difficultés sur le plan financier et nous avons cru devoir fermer nos portes. Toutefois, ces difficultés, comme toutes les difficultés que nous pouvons rencontrer comme individus, peuvent nous écraser ou nous faire grandir. Nous avons choisi de grandir, et pour cela d'accepter de nous remettre en question. Nous avons consulté tous les gens que nous avons cru susceptible de nous venir en aide. Et ils l'ont fait.

La première constatation a été de réaliser que notre problème n'en était pas un d'ordre financier comme nous étions portés à le croire, mais plutôt un problème de philosophie d'intervention. Cela a été difficile à accepter. En effet, comment croire que nos efforts pouvaient être mal orientés?

Or, il semble que ce soit le cas. L'organisme a vu le jour grâce au travail acharné d'intervenants du Centre des Services Sociaux et de Suzanne. Il a été appuyé par le Centre Hospitalier Pierre-Janet et par le Centre de Réadaptation Les Jeunes de l'Outaouais. Nous pourrions parler de ces institutions comme nos "parrains". Or, nous avons continué dans une très belle ligne de pensée qui veut offrir les meilleurs services possibles à nos clients. Et c'est là que se situe l'erreur: Entraide Parents-Enfants n'a pas de clients. Entraide Parents-Enfants ce sont les clients.

Il appartient donc aux membres de s'offrir ce service de qualité dans une relation égalitaire de support et d'entraide.

De même, il ne devrait pas y avoir de Conseil d'Administration formé par des professionnels de l'intervention mais plutôt un Conseil formé par ses membres et pour ses membres: les professionnels étant des gens auxquels on fait appel au besoin.

Cette erreur sur le plan de la pensée était fort probablement présente au départ, mais elle n'a pas été vue. Il y a donc un écart qui s'est créé; cet écart s'est élargi et est maintenant assez grand pour être devenu visible.

Cet idée peut choquer, mais posons-nous la question à savoir qui sont les vrais spécialistes, qui sont ceux qui comprennent vraiment le vécu d'une famille en difficulté. Ceux qui l'ont lu dans un grand livre, ou ceux qui ont eu à le vivre, qui ont à se battre pour s'en sortir et qui continuent de se battre. Est-ce ceux qui ont lu ces épreuves ou ceux qui ont grandi par elles ?

Entraide Parents-Enfants n'a donc pas de client, ce sont les clients. Pour réaliser ce qui aurait du être la réalité de départ, il faudra trois ingrédients.

Le premier consiste à ce que les professionnels réalisent leurs limites dans ce type d'intervention et acceptent de n'être utilisés qu'au besoin.

Le second consiste à ce que les membres reconnaissent leurs compétences mutuelles et s'épaulent dans les différentes tâches de l'organisation. Ce n'est qu'ainsi que pourra se créer un véritable groupe d'entraide.

Le troisième est la collaboration entre les membres et les "professionnels" pour rendre cette réalité possible, avant la prochaine Assemblée Annuelle.

Pour l'année à venir, donc, l'objectif est simple:

Permettre à chacun des membres de s'assumer dans l'organisation.

Vous remerciant tous de votre collaboration passée et à venir,

Daniel Fleury
Président 1989-1990

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 1989-1990, les membres du conseil ont tenu dix (10) réunions mensuelles.

Nos tâches étaient d'oeuvrer au Conseil d'administration comme membre actif ainsi que dans les diverses activités de l'organisme.

De plus, nous avons formé un comité ad hoc:

Planification/Orientations. Plusieurs personnes de l'extérieur ont collaboré à ce comité. Sans elles nos rencontres n'auraient pas été aussi fructueuses. Nous tenons donc à remercier M. Jean-Baptiste Lemay, Mme Sylvie Cardin, Mme Hélène Gauthier et M. André St-Laurent.

Colette Désilets
Secrétaire

MOT DE LA DIRECTRICE GENERALE

1989-1990 fut pour Entraide Parents-Enfants de l'Outaouais une année de réflexion sur sa raison d'être et ses orientations à venir.

Malgré une situation financière précaire, nous avons à l'hiver 90 maintenu les services déjà existants grâce au bénévolat de notre permanence et le support de nos membres. Toutefois, nous avons dû en janvier 1990 refuser la co-animation du groupe d'enfants du C.S.S.O.

Je tiens donc à remercier tout particulièrement nos membres pour leur support et leurs nombreuses heures de bénévolat lors de cette période difficile. Je remercie également le Conseil d'administration qui n'a pas ménagé ses efforts et qui a su malgré tout garder une motivation et un intérêt à l'égard d'E.P.E.O.

En terminant, je remercie tous nos bailleurs de fonds de leur support et de leur reconnaissance de nos services. Vous nous démontrez la nécessité d'offrir à cette clientèle l'aide dont ils ont besoin.

Carole Ross
Directrice générale

RAPPORT DES ACTIVITES

Activités socio-culturelles

NOMBRES DE PARTICIPANTS

Pique-Nique	09 (enfants et adultes)
Tour de bateau	28 (enfants et adultes)
Party de Noël	35 (enfants et adultes)
Cabane à sucre	13 (enfants et adultes)
Pièce de théâtre	19 (adultes)
Quilles	12 (adultes)

Groupes d'entraide et de support

participants inscrits

abuseurs	12
mères	16

fréquences-bimensuel

Sensibilisations

Kiosques: Village Place Cartier
Galeries d'Aylmer
Promenades de l'Outaouais
Galeries Buckingham
Cégep de l'Outaouais

Prévention: Colloque sur la violence à Maniwaki

Témoignages: Université du Québec

Publicité

Nous avons fait imprimer poster, feuillets d'information, papeterie et cartes d'affaire.

Nous remercions le C.R.J.O. pour leur subvention et l'imprimerie IMAGE qui a réalisé cette production.

Formation

Marrainage/Parrainage: deux formations furent données.

BILAN DES SERVICES

au 31 mars 89

au 31 mars 90

Familles aidées	32	27
Enfants et ado. aidés	47	34
Femmes aidées	38	16
Hommes aidés	11	12
Nombre d'heures d'accompagnement	1304	739
Nombre de marrainage/ parrainage	13	6
Filleul(es)		17
Téléphone de et pour les bénéficiaires	1127	1228
Transport	150	63
Heures de bénévolat	420	1038
Formation générale au bénéficiaire, nombred'heures		51
Formation spécifique au M/P		52

ENTRAIDE PARENTS ET ENFANTS
DE L'OUTAOUAIS

ETATS FINANCIERS ET
RAPPORT DES VERIFICATEURS

31 MARS 1990

ENTRAIDE PARENTS ET ENFANTS
DE L'OUTAOUAIS

ETATS FINANCIERS ET
RAPPORT DES VERIFICATEURS

31 MARS 1990

Rapport des vérificateurs	1
Bilan	2
Surplus	3
Résultats	4
Evolution de la situation financière	5
Notes aux états financiers	6

Dion, Trudel

24 Principale
bureau 200
Aylmer, (Québec)
J9H 3L1

COMPTABLES AGRÉÉS/CHARTERED ACCOUNTANTS
Tél.: (819) 684-1177

1424 Cheverny Cr.,
Orléans, (Ontario)
K4A 3C8

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nous avons vérifié le bilan de Entraide Parents et Enfants de l'Outaouais au 31 mars 1990 ainsi que les états des résultats et surplus et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances, à l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe suivant.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus provenant de dons à l'excédent des revenus sur les dépenses, à l'actif et au surplus.

A notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les revenus de dons ont tous été comptabilisés, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'organisme au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Dion, Trudel,
Comptables Agréés

Aylmer, le 2 juin 1990

ENTRAIDE PARENTS ET ENFANTS DE L'OUTAOUAIS
(Constitué selon la Loi sur les compagnies, 3e partie)

BILAN

31 MARS 1990

<u>ACTIF</u>	<u>1990</u>	<u>1989</u>
 A COURT TERME		
Encaisse	4 479 \$	5 072 \$
Débiteurs	1 887	6 154
Frais payés d'avance	<u>245</u>	<u>471</u>
	6 611	11 697
 IMMOBILISATIONS (Note 2)	 <u>897</u>	 <u>1 196</u>
	7 508 \$	12 893 \$
	=====	=====

PASSIF ET SURPLUS

 A COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	1 653 \$	1 174 \$
 SURPLUS	 <u>5 855</u>	 <u>11 719</u>
	7 508 \$	12 893 \$
	=====	=====

APPROUVE PAR

ENTRAIDE PARENTS ET ENFANTS DE L'OUTAOUAISSURPLUSEXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1990

	<u>1990</u>	<u>1989</u>
SOLDE AU DEBUT	11 719 \$	- \$
Excédent des revenus sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les revenus)	<u>(5 864)</u>	<u>11 719</u>
SOLDE A LA FIN	<u>5 855 \$</u>	<u>11 719 \$</u>

ENTRAIDE PARENTS ET ENFANTS DE L'OUTAOUAIS

RESULTATS

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1990

	<u>1990</u>	<u>1989</u>
REVENUS		
Centraide	9 000 \$	- \$
Centre des Services Sociaux de l'Outaouais	-	25 000
Contrats	1 500	-
Conseil de la Santé et des Services Sociaux de l'Outaouais	4 887	7 456
Santé et Bien-Etre Social Canada	18 343	16 154
Intérêts	-	470
Dons	2 390	840
Publicité gracieuse	<u>1 470</u>	<u>-</u>
	<u>37 590</u>	<u>49 920</u>
DEPENSES		
Abonnement et cotisations	50	-
Activités sociales	1 617	1 674
Amortissement	299	300
Assurances	1 040	837
Déplacements	1 126	1 220
Entretien et réparations	35	432
Formation	1 905	146
Fournitures de bureau	1 040	1 331
Frais bancaires	135	77
Frais de représentations	583	55
Honoraires professionnels	675	650
Loyer	1 200	800
Publicité	310	-
Publicité gracieuse	1 470	-
Salaires et avantages sociaux	30 747	29 745
Téléphone	<u>1 222</u>	<u>934</u>
	<u>43 454</u>	<u>38 201</u>
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS)	<u>(5 864)\$</u>	<u>11 719 \$</u>
	=====	=====

ENTRAIDE PARENTS ET ENFANTS DE L'OUTAOUAIS

EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1990

	<u>1990</u>	<u>1989</u>
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les revenus)	(5 864)\$	11 719 \$
Poste ne comportant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement	<u>299</u>	<u>300</u>
	(5 565)	12 019
Débiteurs	4 267	(6 154)
Frais payés d'avance	226	(471)
Créditeurs et frais courus	<u>479</u>	<u>1 174</u>
Fonds (utilisés) provenant de l'exploitation	(593)	6 568
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>-</u>	<u>1 496</u>
EVOLUTION DES LIQUIDITES	(593)	5 072
ENCAISSE AU DEBUT	<u>5 072</u>	<u>-</u>
ENCAISSE A LA FIN	4 479 \$ =====	5 072 \$ =====

ENTRAIDE PARENTS ET ENFANTS DE L'OUTAOUAISNOTES AUX ETATS FINANCIERS31 MARS 1990

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

AMORTISSEMENT. L'amortissement des améliorations locatives est calculé selon la méthode linéaire au taux de 20%.

2. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	Amortissement <u>accumulé</u>	Valeur nette	
			<u>1990</u>	<u>1989</u>
Améliorations locatives	1 496 \$	599 \$	897 \$	1 196 \$
	=====	=====	=====	=====

3. NATURE DE L'ORGANISME

L'organisme offre des services d'aide aux personnes aux prises avec un problème d'abus sexuel et leurs familles.

ORIENTATIONS ET PROJETS 1990-91

Bien sûr, nous avons à coeur l'amélioration et le maintien de nos services actuels.

Nous aurons comme orientation les objectifs suivants:

1. Assurer à la clientèle une lueur d'espoir (par le marrainage-parrainage) dans la détresse vécue lors de la situation de crise provoquée par le dévoilement de l'abus.
2. Développer et soutenir une relation de confiance entre les membres.
3. Favoriser la réinsertion sociale.

Nos projets seront les suivants:

1. Elaborer un protocole d'entente avec les organismes référants.
2. Former le groupe d'entraide d'adolescentes.
3. Offrir une formation sur mesure et continue à nos marraines et parrains.
4. Faciliter la prise en charge des activités de l'organisme par les membres eux-mêmes.